

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4023 VENDREDI 25 JUIN 2021

## SANTÉ PUBLIQUE

# Levée de la grève sèche dans les hôpitaux publics

Les professionnels de la santé viennent de prendre une décision salubre en cette période de la troisième vague de covid-19 en annonçant la levée de leur mouvement de grève dans les hôpitaux de l'Etat. A en croire des sources sanitaires, la décision a été prise le 22 juin à l'issue d'une longue négociation entre les deux parties, à savoir le gouvernement et le banc syndical.

Le porte-parole de la délégation syndicale a fait savoir que quelques personnels non médecins ayant suivi la décision sont déjà en train de revenir au travail. Toutefois, le défi de trouver des solutions pérennes aux différents problèmes qui gangrènent le secteur de la santé en RDC demeure entier.

Page 5



L'hôpital général de référence de Kinshasa

## DISPARITION

### Un nouveau deuil frappe l'INA



Le Pr Dominique Mbembila

Non encore remis du décès inopiné du regretté contrebassiste Rigobert Mbila, le directeur général Yoka Lye s'afflige d'avoir maintenant à faire face au décès du chef des travaux Dominique Mbembila Mbala intervenu dans la nuit du 23 juin. A la différence de Rigobert Mbila, dont la mort inopinée est survenue quelques heures après qu'il s'est plaint de fièvre à l'Institut national des arts (INA), Dominique Mbembila, lui, était déjà souffrant. Avec cette nouvelle disparition, c'est encore un dommage considérable qu'enregistre la communauté entière de l'INA, professeurs et étudiants, affligée.

Page 3

## FOOTBALL

### La Fifa somme DCMP de payer les rémunérations d'Otis Ngoma

Après la question du transfert de certains joueurs étrangers impliquant l'arbitrage de la Fédération internationale de football association (Fifa), le club vert et blanc de Kinshasa se retrouve devant un autre litige assez rude

du paiement de la rémunération et des indemnités de son ancien entraîneur Otis Ngoma Kondi. Après avoir mené moult démarches, l'ex-entraîneur a finalement trouvé gain de cause dans le différend qui l'oppose à

son ancien club et ce, à l'issue du verdict rendu par la Fifa. L'affaire couve depuis août 2019, à la suite du limogeage abusif du technicien congolais, ancien sélectionneur intérimaire des Léopards A.

Page 6

## COVID-19

### Expiration du premier lot du vaccin AstraZeneca en RDC



Le vaccin AstraZeneca

En principe, c'est le 24 juin que le premier lot d'un million sept cent mille doses de vaccins d'Astrazeneca que le pays a réceptionné a expiré. La directrice du programme élargi de vaccination (PEV), Dr Elisabeth Mukamba, rassure les Congolais quant à la poursuite des activités de vaccination contre cette pandémie qui est à sa troisième vague.

Bien que la durée de péremption soit courte pour les deux lots restant, le Dr Elisabeth a rassuré que les activités de vaccination contre la covid-19 ne seront pas suspendues. Les personnes qui avaient reçu leurs premières doses de vaccin AstraZeneca recevront également la deuxième dose.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Diaspora

Des informations qui remontent vers nous en continu depuis la formation du nouveau gouvernement ressort cette évidence, à tous égards positive, que la diaspora congolaise est prête à se mobiliser pour accompagner la marche vers le progrès qui marquera ce quinquennat.

Présente sur les cinq continents mais tout particulièrement en Europe où vivent de nombreuses familles elle constitue pour le Congo, notre Congo, un capital humain d'autant plus important que la plupart des femmes et des hommes qui la composent exercent des fonctions de cadres dans les administrations, les services publics, les universités, les entreprises privées, les commerces ; en France tout particulièrement avec laquelle nous avons une longue, très longue histoire commune.

Pour dire les choses de façon encore plus claire, la diaspora congolaise dans son ensemble souhaite aujourd'hui contribuer plus que jamais au développement de son pays. Ceci, bien sûr, parce que ses familles y vivent toujours et sont en relation constante avec elle, mais aussi parce que les événements en cours au Congo projettent de son pays d'origine l'image d'une nation jeune, dynamique, ouverte sur le monde ; une image d'autant plus attirante qu'en dépit des difficultés du temps présent l'Afrique centrale, autrement dit le Bassin du Congo, met tout en oeuvre pour devenir une communauté dynamique vers laquelle se tourneront lentement mais sûrement les regards des investisseurs du monde entier.

Il est évident que si la diaspora congolaise se mobilise plus encore qu'elle ne l'a fait ces dernières décennies, notre pays en tirera de grands, très grands avantages. D'où cette idée qui relève du simple bon sens selon laquelle tout doit être mis en oeuvre au niveau du gouvernement pour lui redonner confiance, bénéficier de ses compétences dans les domaines les plus divers, resserrer les liens avec les nations riches de l'hémisphère nord, convaincre les détenteurs de capitaux de s'engager à nos côtés dans la marche vers le progrès qui marquera le nouveau quinquennat.

Cet objectif il est clair aujourd'hui que le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, doit l'inscrire en bonne place dans la liste de ses priorités. Parole d'observateur !

*Le Courrier de Kinshasa*

## ERUPTION VOLCANIQUE DE NYIRAGONGO

## L'Unicef salue le soutien de la Corée du Sud

Le gouvernement de la République de Corée vient de poser un geste du cœur à l'endroit de la population victime de l'éruption volcanique de Nyiragongo à Goma, dans le Nord-Kivu, en apportant une contribution de cent cinquante mille dollars américains pour une intervention d'urgence en faveur des sinistrés.



Eruption volcanique de Goma

Dans un communiqué rendu public, l'Unicef a félicité l'assistance du peuple coréen. « La généreuse contribution de la Corée du Sud aidera le travail de l'Unicef pendant la deuxième phase de l'intervention, qui se concentre actuellement sur les zones touchées par la lave, à savoir Goma, Karisimbi, Nyiragongo et Kirotshe », indique l'agence onusienne.

Avec l'appui de ses partenaires, l'Unicef a construit huit salles de classe provisoires dans trois écoles élémentaires qui accueillent huit cent quarante élèves dont les écoles ont été détruites par la lave; il a intensifié la surveillance, les enquêtes et les activités de réponse rapide autour des cas suspects de choléra.

L'agence onusienne a également commencé la construction d'une canalisation de trois cents mètres

de long pour desservir la population locale à Nyiragongo, et évalué la réhabilitation de 25 km de réseaux d'eau à Sake. L'Unicef intervient aussi dans la recherche des familles des enfants qui se trouvent encore dans des centres de transit et des familles d'accueil.

Il y a lieu de rappeler que lors de la survenue de l'éruption volcanique de Nyiragongo, l'Unicef et ses partenaires ont été parmi les premiers à répondre à l'urgence volcanique et, durant la première phase de l'intervention, ils ont fourni une aide vitale aux personnes fraîchement déplacées. Plus précisément, l'Unicef a réuni plus de mille deux cent cinquante enfants séparés de leurs familles ; fourni de l'eau à plus de trente mille personnes par jour par le biais de camions-citernes, et réhabilité le système d'eau qui profite à cent trente mille

personnes dans les quartiers nord de Goma. En outre, elle a mis en place soixante points de chloration et renforcé les activités de surveillance, d'investigation et de réponse rapide autour des cas suspects de choléra à Sake, Minova et Goma. Environ deux cent trente-quatre mille personnes ont été déplacées dans les jours qui ont suivi l'éruption, principalement à Sake, Minova et Rutshuru, à l'est de Goma. Plus de trois mille cinq cents maisons, sept écoles et quatre centres de santé ont été détruits à Buhene, Kibati et Kibumba, au nord-est de Goma, et environ cent quatre-vingt-quinze mille personnes n'ont plus accès à l'eau potable. L'éruption a causé la mort de trente-deux personnes dont trois enfants, tandis que quarante personnes ont été portées disparues.

*Blandine Lusimana*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COVID-19

# Expiration du premier lot du vaccin Astrazeneca en RDC

**En principe, le 24 juin, le premier lot d'un million sept cent mille doses de vaccins d'Astrazeneca que le pays a réceptionné expire. Cependant, la population ne doit pas être paniquée. La directrice du Programme élargi de vaccination (PEV), Dr Elisabeth Mukamba, rassure les Congolais quant à la poursuite des activités de vaccination contre cette pandémie qui est à sa troisième vague.**

Selon les explications de la directrice du PEV qui est intervenue sur les antennes de la radio okapi, la RDC a réceptionné trois lots du vaccin Astrazeneca. Le premier lot a expiré 24 juin. Le deuxième lot, le 27 juin et le dernier le 11 juillet.

Bien que la durée de péremption soit courte pour les deux lots restant, le Dr Elisabeth a rassuré que les activités de vaccination contre la covid-19 ne seront pas suspendues. Les personnes qui avaient reçu leurs premières doses de vaccin Astrazeneca recevront également la deuxième dose. "La campagne de vaccination ne connaîtra pas une interruption. Tous ceux qui ont reçu la première dose recevront la deuxième dose dans un délai



Dr Elisabeth Mukamba recevant le vaccin anti-covid

de huit à dix semaines après la première dose", a-t-elle déclaré. Elle a, par ailleurs, souligné que les démarches

sont en cours pour que le pays puisse recevoir d'autres vaccins en plus d'Astrazeneca. Pour rappel, c'est depuis le

19 avril 2021 que le pays avait lancé la vaccination contre la covid-19. Au total, quarante-quatre mille huit cent

quarante personnes ont été déjà vaccinées jusqu'au 19 juin. De nouveaux sites de vaccination sont en cours de déploiement. Au total, deux cent soixante-huit sites sont fonctionnels sur les quatre cent quatre-vingt-dix-huit prévus

Epicentre de la pandémie, la ville de Kinshasa vient en tête d'affiche avec dix-neuf mille deux cent dix-huit vaccinés, suivi du Haut-Katanga avec huit mille six cent quarante-cinq, Kongo central cinq mille sept cent quarante et un, Nord-Kivu quatre mille sept cent quatre-vingt-sept, Lualaba trois mille quatre-vingt-douze, Sud-Kivu deux mille neuf cent deux, Haut-Uélé quatre cent vingt-cinq et Ituri trente.

Blandine Lusimana

## DISPARITION

## Un nouveau deuil frappe l'INA

**Non encore remis du décès inopiné du regretté contrebassiste Rigobert Mbila, le directeur général Yoka Lye s'afflige d'avoir maintenant à faire face au décès du chef des travaux Dominique Mbembila Mbala intervenu la nuit du 23 juin.**

Le Courrier de Kinshasa tient la triste nouvelle du directeur général Yoka Lye. Le Pr Romain Malwengo a renchéri qu'à la différence de Rigobert Mbila, dont la mort inopinée est survenue quelques heures après qu'il s'est plaint de fièvre à l'Institut national des arts (INA) même, Dominique Mbembila, lui, était déjà souffrant. Quoique, comme le premier, il a tiré sa révérence aux alentours de 22 heures. Les décès survenus en l'espace d'une semaine, les 15 et 23 juin, réduit l'effectif des enseignants de l'INA. L'on sait que Rigobert Mbila avait pour instrument de prédilection la contrebasse et l'enseignait. De son côté, le chef des travaux Dominique Mbembila était professeur de piano et de solfège.

Avec cette nouvelle disparition, c'est encore un dommage considérable qu'enregistre la communauté entière de l'INA, professeurs et étudiants, affligée.



Le Pr de solfège et piano Dominique Mbembila en plein cours devant son piano (DR)

La douleur encore présente dans les lieux est carrément amplifiée. La section musique est bien au regret de ressentir si cruellement son impuissance face à ce terrible coup du sort étant privée ainsi de deux éminents

musiciens. Ce, d'autant plus qu'en ce qui concerne le dernier tout fraîchement disparu, son jeune homologue, le Pr Malwengo a indiqué : « Le seul spécialiste en solfège de l'INA est décédé ! ». Il a dès lors confirmé

au Courrier de Kinshasa, la mort dans l'âme, qu'il s'agit là d'une « énorme perte à la section musique ». Et de se désoler encore non sans émotion de cette dispari-

tail, et non des moindres, en témoignage de l'expertise avérée du brillant pianiste. En effet, fort de son savoir-faire, Dominique Mbembila fut « respon-

**« responsable des orgues de la chapelle-crypte Marie-la-Miséricorde de Gbadolite à l'époque du Maréchal Mobutu ».**

tion, il a déclaré : « C'est le dernier des Mohicans, le doyen qui nous a tous formés qui est décédé ! »

Par ailleurs, le chef de la section musique de l'INA nous a encore appris que le défunt avait été un « ancien du Conservatoire national de musique et d'art dramatique ». Et qu'il était en sus, chef de section honoraire ». Le Pr Malwengo nous a révélé un autre dé-

sable des orgues de la chapelle-crypte Marie-la-Miséricorde de Gbadolite à l'époque du Maréchal Mobutu ». Déjà affecté par le départ inopiné de Rigobert Mbila, il a reconnu que la période est « extrêmement éprouvante », les visages défaits rencontrés dans les couloirs de l'INA en disent long.

Nioni Masela

## INTERVIEW

# Aliou Maïga : « La RDC attire notre attention afin que nous puissions déployer nos ressources »

Mercredi dernier, la rédaction a rencontré le haut représentant pour l'Afrique de l'Ouest et du centre de la Société financière internationale (SFI), Aliou Maïga. En visite de travail dans le cadre de la revue des opérations de cette importante institution de la Banque mondiale, il a confirmé un regain d'intérêt sur les pays IDA et les pays fragiles, particulièrement la RDC, depuis un certain temps.

**Le Courrier de Kinshasa : La Société financière internationale accélère ses opérations en Afrique, notamment dans notre pays, la République démocratique du Congo (RDC), où vous séjournez depuis le lundi dernier. Qu'est-ce qui justifie ce regain d'intérêt sur le cas particulier de la RDC ?**

**Aliou Maïga :**

Depuis quatre à cinq ans, la Société financière internationale (SFI) a mis l'accent beaucoup sur les pays IDA et les pays fragiles. En effet, ces pays ont un grand besoin de soutien de la Banque mondiale et de la communauté internationale. Cette situation justifie l'attention particulière sur l'Afrique et bien entendu la RDC, une des plus grandes économies de la région par sa taille, sa population et son potentiel. Naturellement, le pays attire notre attention afin que nous puissions déployer nos ressources.

**L.C.K. : Que peut-on retenir de votre séjour de travail dans le pays, et surtout de la teneur de vos échanges avec**



Aliou Maïga

**les autorités RD-congolaises ?**

**A.M. :**

Il s'agit en fait d'une revue des opérations non seulement de notre portefeuille déjà engagé, mais également du pipeline de nouveaux projets. Nous voulons développer d'autres projets dans le pays. Nos discussions ont porté sur des secteurs qui sont stratégiques pour nous, en tant que SFI, mais aussi pour le pays. En première place, nous voyons un secteur comme l'énergie, qui est une ressource incontournable pour toutes les économies du monde. Sans l'énergie, il est difficile de fonctionner et de produire. Il faut de l'énergie pour exploiter les minerais. Nous avons abordé également un deuxième sujet : l'accès au financement de façon générale. Outre l'apport en financement pour les petites et moyennes entreprises

(PME), il s'agit de créer le cadre en infrastructures pour faciliter l'accès au financement des PME et des micro-entreprises au système financier local et au système bancaire local. Le dernier point, très important du reste, est le climat des affaires de façon générale. Il s'agit d'un point crucial pour libérer l'énergie dans l'économie et le secteur privé. Le climat des affaires, le cadre des investissements et tous les autres aspects restent fondamentaux pour atteindre nos objectifs.

**L.C.K. : Quel est l'état actuel des rapports entre la RDC et votre institution, la SFI ?**

**A.M. :**

Les rapports sont très sains. Je le disais tout à l'heure, nous avons une nouvelle équipe en Afrique centrale. Je vous présente mon collègue, Sylvain Ka-

kou, qui couvre toute la sous-région. Il a commencé au mois d'août dernier à Douala, au Cameroun. C'est la première fois qu'il arrive en RDC. Il y a aussi mon autre collègue, Malik Fall, qui réside dans le pays. Il est arrivé en novembre. Il est le nouveau représentant résident de la SFI pour la RDC. Vous voyez, le but recherché est d'arriver à renouer avec notre engagement et à développer nos activités dans le pays.

**L.C.K. : Le nom de la RDC figure sur la liste des pays bénéficiaires du Programme d'intervention spécifiquement dédié au capital-risque de 250 millions de dollars dans les petites et moyennes entreprises africaines. Comment la SFI intervient sur le terrain ?**

**A.M. :**

Nous avons beaucoup de

programmes. En rapport avec les PME, nous avons financé un Fonds qui opère ici, en RDC, et qui a eu d'ailleurs beaucoup de succès dans ses opérations. Ce Fonds finance essentiellement des PME locales. Nous sommes satisfaits de ce client, je l'ai rencontré la dernière fois en 2019. Cette fois-ci, je ne l'ai pas rencontré malheureusement. Toutefois, mes collègues vont le rencontrer demain. Pour nous, ce programme est une façon pour la SFI d'aider les PME. En effet, celles-ci ont besoin de prêts et souvent des capitaux de fonds propres. Ce Fonds est dédié à leur apporter l'équivalent de fonds propres.

**L.C.K. : Quelles seront vos priorités dans l'émergence du secteur privé en RDC ?**

**A.M. :**

Le travail va se poursuivre normalement. Nous allons bien poursuivre nos programmes, et saisir les opportunités de dossiers et sujets discutés au cours de nos entretiens. Nous allons nous y pencher pour les détails et la planification. Il n'est pas exclu que nous arrivions à nous mettre d'accord sur une feuille de route d'exécution et ainsi l'exécuter avec un suivi de notre institution et du gouvernement, mais aussi de nous et de nos différents partenaires impliqués.

*Propos recueillis par Laurent Essolomwa*

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## SANTÉ

# Levée de la grève sèche dans les hôpitaux publics

Les professionnels de la santé viennent de prendre une décision salubre en cette période de la 3e vague de covid-19 en annonçant la levée de leur mouvement de grève dans les hôpitaux de l'Etat.

Selon la cellule de communication du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, la décision a été prise le mardi 22 juin à l'issue d'une longue négociation entre les deux parties, à savoir le gouvernement et le banc syndical. Le porte-parole de la délégation syndicale a fait savoir que quelques personnels non médecins ayant suivi la décision sont déjà en train de revenir au travail.

Cette information a été aussi confirmée par le ministre de la Santé publique, le Dr Jean-Jacques Mbungani, qui s'est félicité de l'aboutissement des négociations. En dépit de la levée de la grève, le Dr Mbungani a fait savoir que le défi demeure, « c'est celui de trouver des solutions pérennes aux différents problèmes qui gangrènent le



La grève des infirmiers levée (Ph.Net)

secteur de la santé en RDC ». Selon le porte parole du banc syndical, après discussions avec le gouvernement représenté par le ministre d'État, ministre du Budget ainsi que le vice-ministre du

Budget et la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, d'importantes décisions ont été prises, notamment l'alignement à partir du troisième trimestre de cette année de cinq mille

quatre-vingt-douze agents; un effort substantiel sera fait pour parvenir à un montant de cent mille francs congolais par personne et par palier après budgétisation. En sus de cela, il a été décidé de

mettre en place une commission interministérielle après signature de l'arrêté interministériel pour des discussions en permanence en vue de l'élaboration du budget 2022 et de la réduction des écarts ; la réhabilitation d'un cadre permanent de dialogue social du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

Tenant compte de l'interdiction de rassembler les syndiqués pour la restitution du dialogue à la suite du dispositif de lutte contre la pandémie de covid-19 prise par le président de la République, les deux parties sont convenues de la reprise du travail le plus tôt possible dès la signature de l'avenant au protocole d'accord", peut-on lire dans le document, signé depuis le 22 juin.

**Blandine Lusimana**

## Le Dr Jean-Jacques Mbungani a échangé avec les médecins

Déterminé à réussir son mandat à tête du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani ne compte pas relever seul ce défi. Il entend associer ses prédécesseurs, notamment les anciens ministres de la Santé ainsi que ceux qui ont occupé de hautes fonctions au sein de l'administration de la santé pour qu'ils mettent en place ensemble un cadre de concertation pour redresser le système sanitaire congolais.

Le mercredi 23 juin, en son cabinet de travail, le ministre de la Santé a eu des échanges fructueux avec les députés nationaux médecins et les anciens ministres de la Santé. Dans cette délégation, on a noté la présence du ministre honoraire de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi, actuellement député national. Le Dr Mbungani et ses hôtes de marque ont parlé de plusieurs sujets liés à la santé. Ils ont, tour à tour, abordé la poursuite des réformes structurelles; le dysfonctionnement des zones de santé; la nécessité de réviser la loi de 2018 portant principes généraux de santé publique.

Ils ont échangé sur la gestion des épidémies et urgences; l'implication et l'accompagnement des députés nationaux médecins aux activités du secteur de la santé tant au niveau national qu'international; les rôles



Le ministre de la santé, le Dr Jean-Jacques Mbungani posant avec ses hôtes

des partenaires techniques et financiers et enfin les mécanismes et structures de coordination et pilotage du secteur de la santé ainsi que la problématique des ressources humaines.

Au terme de cette rencontre riche en expériences, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani ac-

compagné de la vice-ministre Mme Véronique Kilumba Nkulu, s'est dit très flatté par les différentes interventions de ses interlocuteurs, à travers ce cadre qu'il considère comme un comité de concertation permanent.

Le Ministre Jean-Jacques Mbungani a promis de réfléchir sur la possibilité d'organiser très prochainement les

journées ou les ateliers réunissant tous les anciens ministres et vice-ministres ainsi que tous les anciens secrétaires généraux du secteur de la santé, afin de s'approprier de leurs expériences dans le but de faire remonter le système sanitaire dans le pays pour le bien-être de la population.

Les honorables députés ont

exprimé leur satisfaction pour le sens d'écoute du ministre de la Santé à qui ils ont promis de soutenir les actions pour la réussite de son mandat. "Nous sommes venus partager avec le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention nos expériences respectives du temps que nous étions en train de travailler au ministère de la Santé. Et là, nous sommes partis de la problématique des zones de santé en passant par toutes les réformes importantes qui doivent bénéficier à nos populations et qui portent sur les divisions et les inspections provinciales," a déclaré le député national, le Dr Bathé Ndjoloko. Notons que la délégation des députés médecins et anciens ministres de la Santé était composée des députés de toute tendance politique au sein de l'Assemblée nationale.

**B.L**

FIFA

# Omari sanctionné

La Fédération internationale de football association (Fifa) a suspendu, le 24 juin, Constant Omari Selemani, ancien vice-président de la Confédération africaine de football (CAF) et ancien membre du conseil de la Fifa de 2015 à 2021, pour un an.

L'ex-président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) ne pourra pas exercer toute activité relative au football pendant cette durée, et devra payer une amende de 64444 euros. La Fifa reproche à l'ancien patron du football congolais d'avoir perçu indûment de la société Lagardère Sports une somme de 64444 euros d'avantages lors des négociations liées à la commercialisation des droits tv attribués à la société LC2 et le recouvrement des impayés pour les compétitions de la CAF. Le dossier a été révélé à la suite d'une dette de 20 millions de dollars de LC2 envers Lagardère Sports.

Selon le communiqué de la Fifa à ce sujet et relayé par Radio France Internationale (RFI), « ces négociations, conduites par M. Omari pour le compte de la CAF, avaient abouti à la mise en place des dispositions contractuelles extrêmement préjudiciables pour la Confédération, qui avait enregistré des pertes financières considérables. L'acceptation des avantages en question avait entraîné un conflit d'intérêts qui avait empêché M. Omari d'ac-

complir sa mission vis-à-vis de la CAF avec intégrité, indépendance et détermination »,

Rappelons que Constant Omari faisait l'objet d'une enquête de la commission d'éthique de la Fifa depuis plusieurs mois. Et pour ce faire, il a été empêché le 12 mars 2021 à Rabat au Maroc de se présenter pour un nouveau mandat au gouvernement de la Fifa où il prestait depuis 2015. Il a donc été écarté du vote de la commission de contrôle de la Fifa, mais il a dirigé, en tant que président intérimaire de la CAF après la suspension du président Ahmad Ahmad, l'élection du milliardaire sud-africain Patrice Motsepe à la tête de l'instance faîtière du football africain. Ecarté de la Fifa et ensuite de la CAF, Constant Omari a récemment surpris le monde du football congolais en déposant sa démission à la Fécofa, visiblement une démission préventive par rapport à la suspension à venir de la Fifa, alors qu'au départ, il pensait ne plus se représenter aux élections à l'instance du football congolais prévues pour décembre prochain.

« L'homme moderne » -comme l'appellent ceux qui l'adulent- serait



Sans titre7.jpg

par ailleurs ciblé par l'Inspection générale des finances (IGF) pour des fonds sortis du Trésor public pour les droits de retransmission télé payé à la CAF pour la Radiotélévision nationale congolaise. On parle d'une somme de près de 4 millions 500 mille dollars décaissés à ce sujet, mais seulement moins de deux millions de dollars auraient été transférés dans les comptes de la CAF.

C'est encore un autre dossier financier sulfureux auquel serait mêlé Constant Omari, lui qui avait été une fois interpellé par la Justice congolaise après une dénonciation de Luzolo Bambi, ancien conseiller spécial en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, de l'ancien président Joseph Kabila. La gestion scabreuse des

fonds de l'Etat alloués au football était le motif de cette interpellation de quelques heures. Mais Constant Omari et deux autres cadres de la Fécofa, Roger Bondembe et Théobald Binamungu, avaient été rapidement relâchés après des coups de fil. Aujourd'hui, c'est la Fifa qui frappe enfin son ancien membre d'une interdiction d'exercer dans le football pour une durée d'une année.

Martin Engimo

FOOTBALL

# La Fifa somme DCMP de payer les rémunérations d'Otis Ngoma

Après avoir mené moult démarches, l'entraîneur de football Otis Ngoma a trouvé gain de cause dans le différend qui l'oppose à son ancien club, le Daring Club Motema Pembe (DCMP), à l'issue du verdict rendu par la Fifa.

Le DCMP ne semble pas sortir de ses tourments relatifs à la gestion apparemment peu orthodoxe de son personnel. Après la question du transfert de certains joueurs étrangers impliquant l'arbitrage de la Fédération internationale de football association (Fifa), le club vert et blanc de Kinshasa se retrouve devant un autre litige assez rude du paiement de la rémunération et des indemnités de son ancien entraîneur Otis Ngoma Kondi.

L'affaire couve depuis août 2019, à la suite du limogeage abusif de ce technicien congolais, ancien sélectionneur intérimaire des Léopards A de la République démocratique du Congo. Après plusieurs tentatives de règlement à l'amiable de cette affaire, les sollicitations d'Otis Ngoma sont restées vaines. Il a adressé cinq courriers à l'administration du DCMP et ceux-ci sont restés sans réponses, même le courrier expédié par son avocat à partir de France où il a son domicile officiel. Aussi a-t-il été obligé de présenter son cas à la Fifa. En fait, Otis Ngoma avait signé un contrat avec le DCMP en qualité d'entraîneur en 2016. Après trois ans, le nouveau président de coordination du club, Vidye Tshimanga, lui a signifié qu'il n'allait plus travailler avec lui. Entre-temps, le club lui devait plusieurs mois d'arriérés de salaire.



Otis Ngoma gagne son procès avec DCMP à la Fifa

## La Fifa tranche

Et depuis, il a démarché pour recouvrer ses droits, jusqu'à être contraint d'en appeler à la Fifa, ne pouvant pas trouver gain de cause au niveau local. Et le comité du statut de joueur de l'instance mondial du football a, dans une correspondance datée du 31 mai 2021 adressée aux deux parties, tranché en sa faveur. La plainte d'Otis Ngoma a donc trouvé gain de cause, et DCMP est sommé de lui verser, en-dehors quarante-cinq jours à partir du

moment où le créancier a transmis au débiteur ses coordonnées bancaires, la somme de 82.133 dollars américains de rémunération et des indemnités de l'ordre de 5 %.

En cas de non-paiement de ce montant après quarante-cinq jours, DCMP s'exposera aux sanctions disciplinaires de la Fifa, en référence à l'article 24 bis du statut et du transfert des joueurs, relatif à l'application des décisions d'ordre financier. Et aujourd'hui, DCMP aurait voulu marquer le pas, revenant sur un règlement à l'amiable, mais cela ne

semble plus possible, d'autant plus que l'affaire a déjà été portée au niveau de la Fifa et le verdict prononcé.

## La bonne fois d'Otis

Otis Ngoma avait fait montre de sa bonne foi et de patience lorsqu'il écrivait en septembre 2020 au patriarche et co-fondateur du club, Jonas Mukamba Kadiata Nzemba, et l'ensemble de l'administration du club. Dans cette correspondance, il avait présenté sa situation. Et il avait relevé un fait important : « Je suis le seul qui aura atten-

du quinze mois, sans aucun signe du club avant de réclamer mon dû auprès des instances... Les entraîneurs italiens (Andréa Agostinelli et ses adjoints venus après lui) sont restés six mois au club et ont déjà fait la démarche ».

Otis Ngoma a, par ailleurs, souligné une triste réalité au sein du club : « DCMP uni est imbattable n'est qu'un slogan. Les salariés du club ont été victimes (et le sont encore) de la méfiance qui règne entre toutes les parties dirigeantes qui sont en train de gâcher l'avenir d'une structure sportive supportée par des millions de personnes ». Il avait même présenté sa situation aux supporters qu'il n'avait aucune rancœur, car DCMP reste sa famille sportive, mais que « le salaire est le fruit d'un travail, on ne peut employer quelqu'un sans le rémunérer, selon l'engagement mutuel que l'on a contracté ».

Aujourd'hui le verdict de la Fifa est tombé, il va enfin rentrer dans ses droits, deux ans après ; lui à qui la Fédération congolaise de football association (Fécofa) -dont le président Constant Omari venait de démissionner- doit également quelques mois de rémunération.

Martin Engimo

## COOPÉRATION

## Le Congo et l'Unicef planchent sur l'amélioration de la qualité de l'éducation



Le ministre échangeant avec la délégation de l'Unicef

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, et la représentante de l'Unicef, Chantal Umutoni, ont échangé, le 24 juin à Brazzaville. Les efforts à consentir pour améliorer les résultats dans le secteur de l'éducation ont été au menu de l'entrevue. L'objectif étant de faire en sorte que le plus grand nombre d'enfants, à travers le pays, aient accès à une éducation de base de qualité.

Selon la diplomate onusienne, il s'agit de mettre un accent particulier sur les filles. Les statistiques montrent en effet qu'à mesure que l'on avance dans l'éducation, le nombre de filles diminue entre le primaire, le secondaire et même le supérieur. « Nous devons, ensemble, mettre en place des mesures pour s'assurer que les filles restent à l'école et que tous les enfants vulnérables, avec handicap aient accès à l'éducation qui est un droit fondamental », a déclaré Chantal Umutoni.

Cette rencontre est la première entre les deux personnalités car la représentante de l'Unicef a pris fonction dans le pays il n'y a pas longtemps. Elle a promis de poursuivre les actions prévues par le cadre de coopération qui lie le Congo et l'agence onusienne.

Rominique Makaya

## COOPÉRATION

## La FAO et le Nigeria renforcent leurs liens avec le Congo

La représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) Yannick Ariane Rasoarimanana et l'ambassadrice du Nigeria, Victoria Jolaade Bosede Onipede, ont exprimé le 24 juin à Brazzaville, leur volonté de renforcer la coopération avec la République du Congo.

Les deux diplomates ont traité leur intention à l'issue des échanges avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou Nguesso.

La FAO veut poursuivre son élan de partenaire technique et stratégique du Congo en termes de diversification économique et intensifier les échanges en matière de développement agricole.

« La feuille de route qui a été tracée par le président de la République porte en bonne place un projet qui consistera à la mise en place d'un centre agronomique pour la production des semences améliorées qui a déjà été amorcé par la FAO dans ce sens », a expliqué le ministre de la Coopération.

Pour sa part, Yannick Ariane Rasoarimanana a précisé que la révolution agricole que le Congo veut mener est aussi au cœur des priorités de l'agenda de la FAO, qui voudrait apporter son soutien dans les perspectives de

diversification économique. « Il y a beaucoup de potentialités agricoles et l'agriculture ne devrait pas être un métier de petites agriculteurs. Elle devrait être un métier d'agripreneurs », a-t-elle souligné.

Le soutien de la FAO interviendra également sur les quatre axes dégagés dans son nouveau cadre stratégique 2022-2031, à savoir l'amélioration de la production agricole, de la nutrition, de la préservation de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des populations.

### Des entreprises nigérianes vont s'implanter au Congo

Après avoir échangé avec la représentante de la FAO, Denis Christel Sassou Nguesso s'est entretenu avec l'ambassadeur du Nigeria au Congo, Victoria Jolaade Bosede Onipede, qui a laissé entendre que des entreprises de son pays souhaitent ouvrir des succursales au Congo.

« La démarche que nous entreprenons vise à renforcer la

coopération entre nos deux pays. Parce que l'économie d'un pays ne peut dépendre d'elle-même, nous avons besoin d'amis qui se réunissent et font en sorte que cela fonctionne. Les entreprises qui veulent s'implanter ici au Congo viennent pour ajouter une plus-value... », a fait savoir Jolaade Bosede Onipede.

Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso a salué cette initiative qui encourage la coopération sud-sud. « Je suis un partisan de la coopération sud-sud. Parce qu'entre nous, pays du sud, nous pouvons développer des coopérations très importantes. Nous avons tendance à oublier que le Nigeria fait partie des pays plébiscités en matière de production de richesse. Il est donc important que les pays comme les nôtres et d'autres puissent envisager des coopérations fructueuses entre pays africains », a-t-il déclaré.

Durly Emilia Gankama

## PAIX ET SÉCURITÉ

## Consensus sur le retrait des forces étrangères en Libye

Réunis le 23 juin à Berlin en Allemagne, les participants à la conférence sur la Libye ont souligné la nécessité du retrait des forces étrangères dans le pays en vue de la tenue des élections.

Cette deuxième réunion de haut niveau qui intervient dix-huit mois après celle de janvier 2020 avait pour objectif principal de pacifier la Libye et d'obtenir des principaux acteurs et pays impliqués dans le conflit libyen leur décision de retirer toutes les forces étrangères afin de garantir la tenue des élections prévues en décembre 2021.

Réitérant leur initiative commune de mener une action concertée afin de consolider la paix en Libye, les participants ont signifié que toutes les forces étrangères et les mercenaires doivent être retirés sans délai.

« Nous espérons que les mercenaires des deux parties en présence seront retirés dans les jours qui viennent. Car, un signe encourageant serait de suivre d'autres étapes, notamment l'organisation des élections », a déclaré le ministre des Affaires étrangères du gouvernement libyen de transition, Najla AL-Mangoush. Les participants ont tenu à préciser que la stratégie de retrait doit respecter l'équilibre fragile entre les deux camps. Pour eux, le retrait doit se faire graduellement et de façon équilibrée entre les parties en présence. Car, si l'une d'elles retirait rapidement ses forces et l'autre non, cela créerait une situation où un acteur aurait une supériorité militaire qui pourrait lui donner de mauvaises idées. « Sachant qu'environ vingt mille soldats et mercenaires étrangers sont en territoire libyen », a souligné l'ONU.

Exposant le nombre de défis sécuritaires et logistiques qui pourraient retarder le scrutin, le Premier ministre libyen, Abdel Hamid Dbeibah, a dit que devant la fermeté de tous les participants et interlocuteurs, les élections auront lieu à la date prévue.

« L'accord de cessez-le-feu du 23 octobre doit être pleinement mis en œuvre, y compris le retrait de toutes les forces étrangères de la Libye. Nous partageons avec l'Allemagne le même objectif d'une Libye souveraine, stable, unifiée et sûre, libre de toute ingérence étrangère. Car, c'est ce que le peuple mérite et c'est essentiel pour la sécurité régionale », ont déclaré le secrétaire d'Etat américain, Anthony Blinken et son homologue allemand, Heiko Maas avant de conclure que les Nations unies sont pleinement déterminées à faciliter les processus dirigés et contrôlés par les Libyens à l'appui de l'accord de cessez-le-feu, de la réconciliation nationale et de la justice transitionnelle ainsi que la tenue des élections en décembre prochain.

Rock Ngassakys

## CENTRAFRIQUE

## La mission des paramilitaires russes en question

Au Conseil de sécurité de l'ONU, les diplomates ont critiqué, le 23 juin, la place des paramilitaires de la Russie dans le conflit centrafricain.

A la quasi-unanimité, les diplomates ont critiqué les paramilitaires russes, la place qu'ils ont prise dans le conflit et la gestion du pays. Un peu plus tôt, ils avaient été briefés par l'émissaire des Nations unies en Centrafrique et chef de la Mission de l'ONU en RCA (Minusca), Mankeur Ndiaye, alors que Bangui a promis de mettre un terme aux entraves subies par la Minusca.

Les diplomates russes ont nié tout lien avec ces paramilitaires en Centrafrique, alors que des centaines d'exactions contre des civils, du personnel de la Minusca et des Casques bleus, ont été décriées au Conseil. Les semonces française et américaine ont été publiques : l'ambassadeur français a demandé clairement à qui répondaient les combattants russes de la société Wagner.

Son homologue américain a affirmé qu'ils « opéraient directement comme une extension du ministère russe de la Défense ». En marge de la réunion, ces diplomates russes, embarrassés, ont reçu le chef de la Minusca ainsi que son adjointe, Louise Brown, qui avait été mise en

jeu par des miliciens à la frontière tchadienne fin mai. Le chef d'Etat angolais, João Lourenço, également président en exercice de la Conférence internationale des Grands lacs, est venu spécialement pour la réunion à New York. L'Angola se place de plus en plus comme médiateur dans le dossier centrafricain, et est reconnu pour avoir réussi à gérer ses propres « conseillers russes » au fil des ans.

### L'ONU inquiète

L'envoyé de l'Organisation des Nations unies (ONU) en République centrafricaine, s'est dit préoccupé par les conséquences négatives générées par la contre-offensive militaire des forces de défense et de sécurité, des forces bilatérales et d'autres personnels de sécurité, pour anéantir la guérilla imposée par la Coalition des patriotes pour le changement (CPC).

« Nous vivons actuellement, au centre et au nord-ouest de la RCA, une guerre asymétrique avec les groupes armés de la CPC majoritairement responsables des violations graves des droits de l'homme », a-t-il indiqué. « Il en a résulté une crise huma-

nitaire sans précédent avec de nouvelles vagues de déplacements et 57% de la population qui requiert une assistance humanitaire », a expliqué Mankeur Ndiaye, devant les membres du Conseil de sécurité.

En effet, jamais, par le passé, les violations des droits de l'homme et manquements au droit international humanitaire imputables aux Forces armées centrafricaines, forces bilatérales et autres personnels de sécurité, documentées avec exactitude dans les zones sous leur contrôle, n'ont égalé les propensions documentées par la Minusca et portées à l'attention des autorités nationales.

« Cela compromet toute chance de bâtir une cohésion sociale et d'établir une relation de confiance entre les administrés et les gouvernants, aggrave la marginalisation de certaines communautés et fait craindre la radicalisation des groupes armés », a indiqué l'envoyé de l'ONU, rappelant que ces mêmes facteurs avaient conduit à la crise institutionnelle sans précédent de 2013.

Josiane Mambou Loukoula

## 70 ANS DE L'ÉCOLE DE PEINTURE DE POTO-POTO

## Trois mois des festivités

A l'occasion de la célébration des soixante-dix ans de l'École de peinture de Poto-Poto (EPPP), la direction de l'Institut français du Congo et le ministère de la Culture et des Arts ont lancé le début des festivités à travers une conférence en ligne et une projection d'un documentaire sur ladite école.

Tout a débuté par la projection du film « Rendez-vous de juillet » de Jacques Becker, avant la rencontre en ligne sur « la figure de Pierre Lods et l'école de Poto-Poto ». La conférence en ligne a été animée par le Français Pascal Letellier, ami de Pierre Lods et le Congolais Parfait Mbon, directeur de l'EPPP, sous la modération de Patrick Passi, directeur artistique au festival panafricain de musique. Au cours de cette conférence en ligne, Pascal Letellier a dressé le portrait de Pierre Lods. Ce qu'il était avant de venir au Congo Brazzaville, son passage à Brazzaville, puis au Sénégal ... Un véritable échange inter actif avec les peintres de Poto-Poto. « Pierre Lods avait 25 ans en 1946 et sortait de quatre ans de guerre d'occupations, de maquis et de résistance. Il était nourri forcément des peintres d'avant-garde de l'époque, c'était des surréalistes, des peintres d'expressionnismes abstraits. Il pouvait être imprégné par eux... », a déclaré le conférencier français.

Quant au souvenir que l'EPPP garde de Pierre Lods, le Congolais Parfait Mbon a signifié que le seul souvenir c'est l'école. Parce que sur le terrain,



Le peintre Jacques Iloki parlant de l'histoire de l'École de peinture de Poto-Poto/Adiac

les œuvres produites par Pierre Lods ne se font pas voir. Si on parle de Pierre Lods, c'est parce qu'il est le créateur de l'EPPP. Au départ, c'était un centre d'art africain. C'est après l'indépendance qu'elle est devenue école de peinture de Poto-Poto.

L'autre moment de cette célébration a été la projection du documentaire « Les peintres de l'École de Poto-Poto » de Sapouley Nko-

dia. Ce documentaire retrace l'histoire de l'EPPP, ses peintres, et l'avenir de cette école. Dans ce documentaire, les peintres se sont plaints du fait que leurs aînés de l'époque n'ont plus d'archives, car leurs toiles ont été achetées par les Européens et se retrouvent dans les musées occidentaux. C'est un véritable manque à gagner pour le Congo, tout sim-

plement parce qu'il n'y a pas un musée pour cette école. En outre, ils ont déploré le manque d'annuaire, ce qui sous-entend qu'on ne peut pas dire avec exactitude combien de peintres sont passés par cette école.

Au lieu de célébrer les anniversaires autour de la danse comme dans le passé, Parfait Mbon a indiqué que cette fois-ci ils ont

voulu créer la différence. « C'est un calendrier qui s'étale sur plus de trois mois. L'activité d'aujourd'hui à l'IFC c'est la première. Le 30 juin nous serons au jardin pour pouvoir procéder au montage d'une double exposition, à savoir l'exposition des tableaux et l'exposition des figures des vieilles gloires. Vers la fin du mois de juillet, nous allons mettre en service la galerie virtuelle en partenariat avec l'Unesco. Peu avant la fin du mois d'août ça sera la présentation du livre intitulé : L'École de peinture de Poto-Poto une tradition créative à l'épreuve du monde. Et nous bouclerons par le lancement officiel de la fondation Gotène », a-t-il expliqué.

Présent à cette célébration, le député de Poto-Poto 3, Ferréol Gassakys, a lancé un cri de cœur, celui de soutenir les peintres de cette école. Certes l'initiative est du Français Pierre Lods, mais aujourd'hui le flambeau a été pris par des Congolais et ça fait la fierté du pays. L'EPPP c'est un patrimoine, car soixante-dix ans ce n'est rien. C'est un baobab, même si l'expérience de vie est accrue.

**Bruno Okokana**



## IN MEMORIAM

23 juin 1997 au 23 juin 2021, voici 24 ans déjà que le Seigneur Tout-Puissant a rappelé à lui le lieutenant colonel Gatsé Paul. En ce triste anniversaire une messe en sa mémoire a été dite le mercredi 23 juin 2021 en l'église Saint-Grégoire de Massengo à 6h30. La famille, les enfants, neveux, nièces, et petits-enfants, vous invitent à avoir une pensée pieuse pour lui. Que ton âme repose en paix !



## NÉCROLOGIE



Mme Mabanza et enfants, les neveux, nièces et petits-enfants ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur époux, père, oncle et grand-père, le colonel à la retraite Mabanza Jean-Marie, survenu le 18 juin 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°52 de la rue Jolie à Bacongo-Brazzaville.

## SPECTACLE

## «Chant de cygne » et « Le sexe de Matonge » sur les planches

Les textes des dramaturges russe Anton Tchekov le « Chant de cygne » et congolais Sony Labou Tansi, « Le sexe de Matonge », ont été interprétés sur scène par la troupe « Théâtre des arts libres », au Centre culturel russe (« Maison Russe »), en présence de sa directrice, Maria Fakhruddinova.

C'est à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de la mort de l'éminent dramaturge, romancier et poète congolais, Sony Labou Tansi, que le Théâtre des arts libres a donné ce spectacle qui est un « Dialogue entre Anton Tchekov et Sony Labou Tansi ». Il a été interprété par Jean Marie Diatsonama et Maryse Flore Banouanina, sous la musique de Roms Mundibu (chanteur) et Robardain Kouyokila dit six vitesses (instrumentaliste). L'action principale du drame se déroule dans théâtre provincial. Le vieux comédien Vasily Vasilich Svetlovidov, se réveillant seul dans un théâtre vide après sa représentation, commence à parler de sa vie, de son talent, de son amour et de sa mort, repensant aux années vécues.

Dans l'étude « Chant de cygne », l'histoire est racontée du point de vue du héros, qui est à la fois acteur, metteur en scène et spectateur de ce qui se passe, ses paroles sont une histoire-mémoire. Un autre motif est l'amour insatisfait, sacrifié pour travailler au théâtre. En effet, c'est le drame du vieil acteur qui semble gagné par la solitude, la peur du vieillissement. La deuxième partie du dialogue est une oeuvre de Sony Labou Tansi « Le sexe de Matonge ». En effet, Matonge, le quartier de Kinshasa capitale de la République démocratique du Congo (RDC) qui jamais ne dort... Deux amis originaires des



Les acteurs sur scène exprimant l'ambiance à Matonge (crédit photo/Kinzenguélé Photographe)

deux Congo, en compagnie d'une jeune fille, passaient une nuit à la rencontre des Kinois, à travers les bars et les « ngandas » de Matonge.

Pour l'interprète Jean-Marie Diatsonama, sa troupe a voulu faire un lien entre la Russie et le Congo. Ils ont pensé présenter ces deux grands auteurs, notamment Anton Tchekov et Sony Labou Tansi. « Lorsque je cherchais un texte je suis tombé sur le (« Chant de cygne »), qui parle de

la vie des acteurs, des comédiens que nous sommes. Car les artistes sont négligés. Ce texte m'a inspiré et m'a donné l'envie de monter ce spectacle... J'ai regardé de l'autre côté le texte de Sony Labou Tansi, et surtout qu'on venait de célébrer son anniversaire, j'ai pensé qu'il fallait lui faire quelque chose. C'est ainsi que j'ai pensé exploiter le texte (« Le sexe de Matonge »). Sony, c'est un Congolais de Braz-

zaville qui s'est rendu à Kinshasa avec son ami Ngalamouloumé et se sont mis à silloner les bars et les Nganda de Kinshasa. Il y a dedans, la rumba qui nous appartient, qui appartient au Congo, qui appartient aux bantous. Et nous devons être fiers de cela », a signifié Jean-Marie Diatsonama.

La directrice du CCR (« Maison Russe »), Maria Fakhruddinova, a exprimé ses sentiments. « Notre

centre donne traditionnellement son espace pour que les créateurs puissent s'exprimer. Nous sommes ravis de soutenir cette idée de mettre ensemble deux écrivains sur la même scène... ». Pour eux, il était important de rendre hommage à l'écrivain, qui a largement contribué à l'héritage littéraire africain. « Nous sommes ravis que les spectacles basés sur les classiques russes sont toujours bien accueillis par les spectateurs congolais. Nous avons reçu beaucoup de bons témoignages. Cela nous encourage, et nous espérons avoir la possibilité de recevoir petit à petit plus d'artistes, quand la situation sanitaire va s'améliorer. »

Roms Mundibu qui a interprété les grands noms de la musique dans cette pièce pense que le métier qu'il a choisi n'a pas de frontière. De la musique aujourd'hui au théâtre c'est de l'art, dit-il. « A Matonge, Sony parle du sexe des deux rives. Mon rôle dans ce spectacle c'était d'interpréter en live les grands noms de la musique des deux rives à l'instar de Franklin Boukaka, Luambo Franco, Tabu Ley, ..., avec des chansons comme « Mazé » ; « Kinshasa » ; « Pont sur le Congo » ; « Katucha », une chanson russe que j'interprète en français », a-t-il fait savoir.

**Bruno Okokana**

## UNION DES MUSIENS CONGOLAIS

## Les acteurs évaluent leurs actions

A l'occasion de la fête de la musique, l'Union des musiciens congolais (UMC) a animé une causerie débat sur le thème : « Etats généraux de la musique congolaise en période de pandémie de Covid-19 sous l'égide de l'UMC ».

Le président de l'UMC, Magloire Bonguili dit Pape Gode, a dressé un bilan à mi-parcours des actions menées en neuf points. Il s'agit entre autres du plaidoyer pour la prise en compte par la Task-force du secteur culturel dans le cadre de l'aide à apporter aux secteurs ayant été impactés par le confinement et la restriction des activités pour cause de Covid-19 ; de l'intervention auprès du bureau congolais du droit d'auteur (BCDA), du ministre de la Culture et des partenaires pour solliciter leur implication dans les obsèques des artistes Fondé-Crépino, Don Joli Kiala, Sambadio et du patriarche Edo Ganga.

Il a également souligné la requête adressée au ministre de la Communication pour l'apurement de la dette des médias publics (Radio-Congo et Télé-Congo) envers le BCDA au titre des droits d'auteurs ; la consolidation du compte bancaire de l'UMC, fondée sur les cotisations des membres et des subventions diverses ; le plaidoyer auprès du ministre de la Culture pour la mise effective du conseil d'administration du BCDA.

A cela s'ajoutent de nombreuses missions à l'Assemblée nationale et au Sénat en vue de l'adoption de la loi sur le statut de l'artiste ; le sacre du lauréat du Prix spécial du jury par l'UMC à la dix-huitième édition des Sanzas de Mfoa 2021 ; le plaidoyer auprès du BCDA pour la suspension du salaire de Maxime Foutou, ancien directeur



du BCDA qui continue à être payé à 500.000 FCFA de salaire ; la participation active de l'UMC à la campagne présidentielle de 2021 pour la réélection du candidat Denis Sassou N'Guesso.

#### Les artistes musiciens plaident et proposent

Prenant la parole, l'artiste musicien Zara Umporio, a rappelé que le conseil d'administration du BCDA ne peut pas siéger jusqu'à jour, prouve toute « la mafia » qui a lieu au sein du BCDA et « la mauvaise gouvernance » qui y

régne. Gianni Olando a souhaité que le BCDA soit libéralisé et sort de l'emprise de l'État. Il a également estimé que les artistes musiciens devraient être amenés à réaliser une chanson appelant à la lutte contre le coronavirus. Edo Farel, pour sa part a appelé tous les artistes à l'unité pour une action forte en faveur des musiciens sous l'égide de l'UMC. Fredo quant à lui pense que sans le statut de l'artiste, la musique devient un métier dangereux. D'où, il pense qu'il faut continuer à militer et à œuvrer pour la promulgation

des membres de l'UMC en conclave/Adiac de la loi sur le statut de l'artiste.

Pour sa part, Me Kengolet a apporté un terme nouveau, « la musiquette », c'est-à-dire la petite musique, truffée des « Mabanga » autrement dit des dédicaces. Cette musiquette qui ne reflète plus les lettres de noblesse qu'a connues la musique congolaise. Il pense qu'il faut la bannir.

Pour Chairman Jacques Koyo, certes l'UMC est une organisation jeune, mais il leur faut instaurer la discipline au sein de la structure. « Nous devons faire usage de nos statuts et règle-

ment intérieur et surtout sanctionner lorsqu'il y a des fautes », dit-il.

Jules Chigar s'est interrogé sur le non aboutissement des requêtes et des demandes de l'UMC, alors que Gypsie la tigresse, a plaidé pour la reprise des activités. « Pourtant tous les secteurs ont été libérés notamment par la reprise des activités, même au sport. Nous avons sollicité l'organisation des spectacles même à cinquante personnes, mais jusqu'à présent nous n'avons pas toujours l'autorisation. Que faut-il faire alors », s'est-elle interrogée.

Invité à cette rencontre, le commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam), Hugues Odaye, pense que la société congolaise doit se structurer. « Parce que généralement c'est avec une société civile organisée qu'on remporte certaines batailles. Pour preuve, la Convention de 2005 sur la diversité culturelle accorde une place de choix à la société civile. On ne peut rien développer en matière de culture sans associer toutes les parties prenantes dont la société civile, surtout pour les États qui ont déjà ratifié cette convention. C'est pour cela qu'il faut avoir une société civile organisée, formée, et informée. On doit à la fois être une force de proposition et de revendication. Là où l'État ne peut pas, la société civile peut montrer la voie à suivre », a-t-il signifié.

**B.Ok.**

## FINANCES PUBLIQUES

# Anatole Collinet Makosso s'imprègne de la réalité dans les régies financières

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a effectué le 24 juin une descente dans les régies financières, notamment la direction générale du trésor public, la direction générale des impôts et des domaines, ainsi qu'à la direction générale des douanes et des droits indirects.

Accompagné du ministre délégué, chargé du Budget, Ludovic Ngatsé, le chef du gouvernement a été respectivement reçu par le directeur général du trésor public, Albert Ngondo, le directeur général des impôts et des domaines, Ludovic Itoua, et le directeur général des douanes et des droits indirects, Guérolé Koumou-Mbongo.

« Le rebond que nous cherchons repose principalement sur la mobilisation des ressources internes. Nous sommes venus visiter ces administrations parce que les réformes entreprises sont importantes et les cadres qui y travaillent méritent de bénéficier du soutien du Premier ministre. Pour entreprendre des réformes, il faut la volonté mais aussi du courage. Les habitudes ayant la peau dure, il nous fallait venir encourager tous ceux qui se sont engagés dans cette voie des réformes », a expliqué le chef du gouvernement.

Profitant de cette descente, Anatole Collinet Makosso a attiré l'attention des cadres des régies financières vis-à-vis des contribuables, particulièrement les entreprises qui sont souvent l'objet de trop de pressions. « Vous devez comprendre la situation dans laquelle se trouvent les entre-



prises. Ne recherchez au sein de ces entreprises que ce qui est dû à l'Etat, ne pas les asphyxier par une parafiscalité abusive, par des actes de concussion », a-t-il mis en garde.

Ces mauvaises pratiques consistent, a poursuivi le Premier ministre, à saper les efforts consentis par l'Etat en allégeant les procédures et en accordant des facilités

aux entreprises de façon à booster la croissance économique du pays. C'est ainsi qu'il a appelé à lutter contre ces comportements indelicats pouvant réduire les chances de développement de l'économie nationale et compromettre le bon classement du pays dans le climat des affaires.

« Nous sommes parfois au 179 ou 180e rang sur les 192 pays

malgré la législation révolutionnaire mise en place par les autorités publiques. Nous sommes jugés non pas en fonction de cette législation qui offre de bonnes facilités aux entreprises mais parfois par les comportements indelicats des agents de l'Etat du fait de cette pression parafiscale, des abus qui sont constatés au niveau de l'exécution de leur mis-

sion auprès des entreprises », a déploré Anatole Collinet Makosso.

## Des primes impayées

Le chef du gouvernement s'est, par ailleurs, félicité de la volonté et du courage des cadres des régies financières de moderniser l'administration publique et d'engager d'importantes réformes. « Comme vous le savez, la situation du pays est que la ressource que nous réussissons à mobiliser pour faire face aux obligations mensuelles de l'Etat est déjà insuffisante, c'est un patriotisme que je voudrais saluer à cette occasion, un acte d'amour pour la patrie. Ces cadres travaillent sans bruit », a reconnu Anatole Collinet Makosso. Cette série de descentes du Premier ministre dans les administrations publiques s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action du gouvernement (PAG). « Il nous faut faire preuve de rigueur dans les réformes des régies financières. Le gouvernement devra combattre vigoureusement les transigances fiscales, abusives qui font perdre d'importantes ressources financières à l'Etat », martelait-il lors de la présentation du PAG devant l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

## SECTEUR PRIVÉ

## Une restructuration s'impose

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, entend restructurer le secteur privé afin de permettre à l'Etat de mieux orienter ses accompagnements.

Il a fait cette annonce le 24 juin à Brazzaville lors d'un échange avec une délégation de la chambre de commerce de Pointe-Noire, conduite par son président, Didier Sylvestre Mavouenzela. « Nous avons échangé sur des points qui permettront la mise en place d'une feuille de route en vue du développement industriel d'une part, et sur la promotion du secteur privé d'autre part. Je connais les difficultés du secteur privé », a indiqué le ministre du Développement industriel.

« Toutes les personnes qui exercent une affaire se disent être du secteur privé alors que souvent elles n'ont même pas un local. Si l'Etat doit apporter son appui, il faudra qu'il sache à qui il le fait. Il n'y a que vous opérateurs qui pouvez formuler les hypothèses de la restructuration de ce secteur vital pour l'économie nationale. Car, c'est vous qui créez de la valeur ajoutée », a-t-il poursuivi.

Adhérent à la vision gouvernementale, le président de la chambre de commerce de Pointe-Noire a évoqué quelques difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises. Celles-ci concernent l'application des textes, la formation des acteurs et la conjoncture économique actuelle.

« L'Etat a mis en place un organe de financement, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises. On souhaite que cet instrument soit aussi utile pour les entreprises. Car, notre pays ne se développera qu'avec l'essor du secteur industriel », a souligné Didier Sylvestre Mavouenzela.

Lopelle Mboussa Gassia

## AFRIQUE CENTRALE

## Déploiement des infrastructures de communication électronique

Les ministres en charge des Technologies de l'information et de la Communication (TIC) de la sous-région ont adopté, sans amendements le 24 juin par visioconférence, la méthodologie de priorisation des projets du plan d'action consensuel de déploiement des infrastructures de communication électronique de l'Afrique centrale (Pacdice-ac), en vue de minimiser le coût d'accès à internet.

« La priorisation des projets du Pacdice-ac adoptée au cours de cette réunion virtuelle nous permettra au niveau de nos gouvernements de pouvoir mettre les moyens pour que le déploiement des infrastructures transfrontalières soit efficient et rapporte la plus-value voulue par les Etats », a déclaré le ministre des Postes et des Télécommunications, Léon Juste Ibombo.

En effet, la mise en œuvre de ces projets permettra, entre autres, d'augmenter l'accès généralisé à l'internet haut débit, de réduire les coûts de la connectivité internationale, d'améliorer les performances des services entre Etats membres et d'accéder à la souveraineté numérique dans la sous-région.

Les ministres des TIC des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont également adopté la feuille de route sur la mise en œuvre du Pacdice-ac, ainsi que la déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement sur le développement des infrastructures

électroniques en Afrique centrale.

Le ministre Léon Juste Ibombo a signifié que la tenue de cette réunion devrait donner à la sous-région une impulsion nouvelle à l'accès aux infrastructures et services larges bandes qui sont au cœur de l'économie numérique.

Selon lui, plus de 75% de la population de l'Afrique centrale vivent à plus de 50km de connexion large bande par fibre optique d'où l'absence d'accès généralisé à internet haut débit qui reste un obstacle important pour que la sous-région exploite pleinement le potentiel de l'économie numérique.

« En Afrique centrale, une très grande partie du contenu informatique consommée provient de l'extérieur et les datacenters sont des infrastructures numériques qui permettront le développement d'une industrie numérique locale. Cette situation empêche nos différents Etats membres d'accéder à la souveraineté numérique », a-t-il déploré et d'ajouter : « Il nous appartient donc d'affirmer notre

ferme volonté d'aller plus loin dans la mise en place d'une infrastructure numérique régionale, inclusive, économiquement viable et techniquement durable. Ce, afin de promouvoir le développement socioéconomique de l'Afrique centrale et son intégration dans l'économie continentale et mondiale ». Le ministre Ibombo a exhorté ses collègues de la communauté à ratifier deux instruments pertinents dans l'écosystème numérique, notamment la convention de l'Union africaine sur la cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel. Aussi, il les a invités à adhérer à l'Alliance smart Africa, car elle vise à transformer l'Afrique en un marché unique.

Notons que cette réunion a regroupé les ministres de la République du Congo, du Cameroun, du Gabon, du Tchad, du Burundi, de la République démocratique du Congo, de la Guinée équatoriale, de l'Ouganda, de la Centrafrique, de l'Angola et Sao Tomé-et-Principe.

Gloria Imelda Lossele

## SALUBRITÉ

# 100 jeunes mobilisés à la ZES de Maloukou

Le ministre des Zones économiques spéciales (ZES) et de la Diversification économique, Emile Ouosso, a lancé le 23 juin à Maloukou, district d'Ignié, les travaux d'assainissement du parc industriel et commercial, en présence du ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

« Au cours de notre première visite, nous avons passé presque quatre heures à marcher dans l'herbe pour accéder à chaque usine. Il s'agit d'un parc industriel et commercial que nous vendons à des partenaires qui vont investir pour certains, qui vont reprendre des usines déjà existantes pour d'autres. Il nous fallait nettoyer ce site, en procédant au mieux avec peu de moyens », a déclaré Emile Ouosso.

Pour mener à bien cette opération, plusieurs jeunes ont été dotés de matériel aratoire. « Nous avons recruté sur place une centaine de jeunes pour qu'ils travaillent en haute intensité de main d'œuvre pendant quelques jours. Si le site prend vie cela veut dire que la ZES d'Ignié va commencer à recevoir effectivement des investisseurs », a souligné le ministre en charge des ZES.

« Quand les pluies vont reprendre en octobre, c'est sûr qu'au rythme où la végétation reprend le dessus, ils devront travailler en permanence. Raison pour laquelle nous les avons dotés d'outils permanents. Et ces outils sont inventoriés, les chefs d'équipes sont connus. Donc nous saurons à quel moment déclencher l'opération chaque fois qu'il y a repousse d'herbes », a-t-il ajouté, annonçant la visite attendue du Premier ministre dans le cadre de la réalisation du programme



Une vue des jeunes et du matériel aratoire Adiac

du président de la République. Outre la main d'œuvre locale, un engin est également à pied d'œuvre pour décongestionner les voies obstruées par la mauvaise herbe qui rend moins attrayant ce complexe de 557.000 m<sup>2</sup>. « Pour préserver ces actifs, nécessaires à la diversification de l'économie, ainsi qu'à l'emploi des jeunes, et afin de ne pas compromettre les chances de succès du gouvernement dans la recherche de partenaires susceptibles de s'installer sur le parc de Maloukou, le gouvernement lance ce jour l'opération d'assainissement du parc industriel et commercial de Maloukou », a affirmé Lidye Oboa, directrice générale du portefeuille public.

Le parc industriel et com-

mercial de Maloukou, dont la construction a débuté en 2011, est situé au village Mandiele, à 70 km de Brazzaville, et à 25 km de la route lourde Brazzaville-Pointe-Noire.

Ce parc qui s'étend sur 557.000 m<sup>2</sup>, comprend 99.000 m<sup>2</sup> de hangars où sont implantés 15 usines de fabrication de matériaux de construction, 4 entrepôts de stockage et une chambre froide. Il compte également une zone d'expansion de 100.000 m<sup>2</sup>, une zone d'appui pour la fourniture en eau et en électricité, dont une station d'épuration d'eau, une zone de parking, une zone administrative, et une zone institutionnelle.

A ce jour, les usines, bien que détériorées pour certaines, sont fonctionnelles. Quatre d'entre elles sont déjà exploi-

tées par des partenaires privés, notamment la Congolaise des tuyauteries et accessoires, Congo tôles, Hippo plastiques et les Câbles du Congo.

« Les travaux d'électrification sont en cours de réalisation. Ils devraient être achevés dans les prochains mois grâce au prêt obtenu de la BADEA à cet effet », a assuré Lidye Oboa.

En revanche, les voiries à l'intérieur de la zone, l'adduction en eau potable et le raccordement à la fibre optique ne sont pas réalisés. De plus, faute de moyens financiers, le parc n'est plus gardé, ou presque, ni entretenu, depuis sa remise à l'Etat par la société Asperbras en février 2019. D'où l'état de dégradation dans lequel il se trouve actuellement.

Electrification : deux transfor-

mateurs en cours d'installation. Pour faire fonctionner à plein régime la zone industrielle, une centrale électrique est en cours de construction à 10 km du parc. « Un peu plus loin, il y a le poste qui est en construction. Les travaux sont suffisamment avancés, soit à environ 90% de réalisations. Il y a également les travaux de la ligne. Ce poste sera raccordé à la ligne de Ngo c'est-à-dire la ligne qui transporte l'énergie du barrage d'Imboulou vers Brazzaville. On va couper cette ligne pour rentrer sur Maloukou et ressortir pour aller jusqu'à Djiri. Ainsi donc il y aura la possibilité pour l'alimentation des usines de l'énergie qui vient de Pointe-Noire, soit de la RD Congo, ou d'Imboulou. Il y aura donc deux côtés d'alimentation en énergie de ces usines », a fait savoir le directeur de la production et du transport à E2C, Joseph Nguenfir Balé.

Notons que sur ce poste, deux transformateurs de 25 MVA seront installés. L'énergie produite sera, selon lui, « largement suffisante pour l'alimentation des usines ».

Pour l'instant, les usines fonctionnelles sont alimentées grâce aux groupes électrogènes à capacité industrielle. Une alternative coûteuse pour les partenaires. En dépit de l'urgence, ces investisseurs devront attendre la finition des travaux d'alimentation en électricité pérenne.

Josiane Mambou Loukoula

## AFFAIRES SOCIALES

## Des vivres et non-vivres à la disposition des orphelinats

A l'occasion de la Journée internationale des veuves, célébrée le 23 juin de chaque année, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, a fait un geste de générosité en faveur de deux cents orphelins venus de dix orphelinats de Brazzaville. Les vivres et les non-vivres (pull-over), ainsi que les moustiquaires ont été mis à la disposition des orphelins.

« Nous sommes satisfaits de ce geste qui fait



Remise de don aux orphelinats

comprendre aux enfants qu'ils ne sont pas seuls, que les pouvoirs publics pensent à eux et nous facilitent, tant soit peu, la prise en charge de ces derniers », a indiqué Célestine Boudzoumou, directrice de l'orphelinat Saint-Joseph Gaston-Céleste de Moukondo.

En dehors du don, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a partagé un repas avec ces orphelins. Un acte apprécié par les enfants qui en ont souhaité la pérennité.

Rominique Makaya



## NUMÉRIQUE

Lancement de la 1<sup>ère</sup> édition du « Green tech challenges »

La 1<sup>ère</sup> édition du « Green tech challenges » est organisée pour stimuler et animer le développement de solutions numériques et innovantes en réponse aux défis des entreprises et acteurs économiques au Congo dans les secteurs agroalimentaires et agroforestiers. Ouvertes le 7 juin, les inscriptions relatives à cet Hackaton se fermeront le 27 juin sur le site de l'événement.

Le « Green tech challenges » est une initiative qui s'inscrit dans le cadre du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II) qui soutient les secteurs agroalimentaires et agroforestiers, en priorité les entrepreneurs des chaînes de valeur ci-après : maïs-aviculture, bois-menuiserie et transformation des fruits, légumes et plantes.

En tant que plateforme numérique de solution rapide, ce Hackaton se veut un atout pour faire émerger une nouvelle génération de très petites et moyennes entreprises solides, solidaires et compétitives au Congo. Par ailleurs, le concours permettra d'accélérer la transformation d'entreprises autour d'une démarche innovante, participative et collective avec des solutions concrètes et une large gamme de services pour la valorisation des produits locaux.

Le coup d'envoi de cette première édition a été donné le 23 juin à Brazzaville, par Aimé-Blaise Nitoumbi, ordonnateur national suppléant du Fonds européen de développement (FED), en présence de Raul Mateus Paula,



ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo ; Rudy Stephen Mpiere-Ngouamba, directeur général des Petites et moyennes entreprises (PME) ; les experts du PRCCE II et biens d'autres parties prenantes.

L'ambassadeur et chef de la délégation de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula, s'est réjoui de l'excellente opportunité que représente ce concours pour les acteurs du

numérique qui peuvent non seulement exprimer leur talent et génie créatifs, mais également apporter des réponses pertinentes aux besoins identifiés auprès des 24 chaînes de valeurs qu'accompagne le PRCCE II.

Ce programme fait appel à tous les talents congolais du numérique susceptibles d'être mobilisés, notamment les : startupper, designer, architecte IT, analyste concepteur, développeur, intégrateur, ingénieur,

technicien, etc. Pour une meilleure compétitivité, les organisateurs exigent aux candidats d'avoir au moins deux années d'expérience dans la mise en œuvre des solutions dans ce secteur, appuyée par des réalisations concrètes.

Au terme de la présélection, dix équipes finalistes seront constituées et réparties pour déployer pendant une semaine leur expertise et développer des réponses créatives et innovantes. La com-

pétition proprement dite du Hackaton « Green tech challenges » se déroulera du 3 au 10 juillet, à l'issue de laquelle quatre équipes gagnantes bénéficieront de l'appui du PRCCE II en tant qu'experts juniors pour poursuivre le développement et la mise en œuvre de leurs solutions numériques, financées à hauteur de 68 millions FCFA par l'UE.

A cet effet, un vibrant appel a été lancé à l'endroit des jeunes passionnés par les métiers du numérique. Ces derniers peuvent s'inscrire massivement à travers le site dédié [www.greentechchallenges.clusterscongo.org](http://www.greentechchallenges.clusterscongo.org). Dans le même contexte, le directeur général des PME, Rudy Stephen Mpiere-Ngouamba, a formulé le vœu de voir cette 1<sup>ère</sup> édition du Hackathon être fertile en produisant des résultats et des solutions numériques innovantes au bénéfice des entreprises congolaises réunies en cluster, qui n'est autre qu'un regroupement de plusieurs entités à différents niveaux d'une chaîne de valeur mettant en œuvre des projets collaboratifs avec l'appui de partenaires externes.

Merveille Atipo

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2021

### POUR LA SELECTION DES SOCIETES D' ENTRETIEN – GARDIENNAGE – ACCEUIL – GESTION DE LA CANTINE – LIVRAISON FONTAINE ET EAU MINERALE

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection des sociétés d'entretien, gardiennage, accueil, gestion de sa cantine et livraison d'eau minérale pour son nouveau siège.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville l'Agence Ecobank moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées à la même adresse au plus tard le 05/07/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 16/06/2021.

**La Direction Générale**



## Avis d'appel à candidatures pour le recrutement des structures d'appui-conseil aux entreprises, des centres de gestion agréés, des consultants individuels et experts sectoriels

### I-Contexte et Justification

Le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat entend contribuer plus concrètement et efficacement au développement des TPE PME par la facilitation à l'accès aux services financiers et non financiers, à travers trois (3) outils essentiels : l'Impulsion, la Garantie et l'Accompagnement. En effet, la mise en œuvre de ces piliers dans le plan d'opérationnalisation du FIGA nécessite de nouer des partenariats avec des structures qui interviennent dans la fourniture des prestations d'appui conseil aux entreprises. C'est ainsi que pour la composante \*Garantie\*, des conventions d'octroi de garantie pour le financement des TPE PME ont été signées avec les Banques et quelques Microfinances. C'est ainsi que dans l'accomplissement de ses activités de l'Impulsion et de l'Accompagnement, le FIGA se propose de recruter des structures d'appui conseil, aux entreprises, des experts sectoriels, des consultants individuels et des cabinets de gestion comptable en vue d'assister la Direction de l'Impulsion et de l'Accompagnement et la Direction des Risques dans l'élaboration des plans d'affaires bancables et le montage des dossiers financiers d'une part et d'autre part dans le suivi-accompagnement des entreprises bénéficiaires des garanties auprès des Banques et établissements de Microfinances.

### II-Objectifs généraux et spécifiques

A travers le présent avis d'appel, le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat vise comme objectif de disposer d'un répertoire de structures d'appui conseil aux entreprises et de créer un réseau des prestataires des services de suivi accompagnement des TPE PME candidates ou bénéficiaires des garanties.

De façon spécifique, les prestataires de services retenus doivent proposer des outils d'analyse et d'évaluation des plans d'affaires et des dossiers de demande de garanties fournis par les entreprises d'une part et d'autre part des moyens de suivi et une gamme des services d'accompagnement des entreprises bénéficiaires des crédits garantis par le FIGA.

### III-Missions et prestations attendues

Les prestataires de services qui interviendront en étroite collaboration avec la Direction de l'Impulsion et l'Accompagnement et la Direction des risques qui orienteront et superviseront les travaux, auront pour tâches :

#### a-Dans le cadre de l'impulsion

- Proposer des canevas d'élaboration et grilles d'évaluation des plans d'affaires assortis des grilles de critères et plans de notation ;
- Donner des avis, après analyse et appréciation, sur des dossiers de demande de garanties du FIGA ;
- Elaborer et organiser, après diagnostic des besoins, des programmes de mise à niveau pour les entrepreneurs.

#### b-Pour le volet accompagnement

- Elaborer des outils de suivi accompagnement des bénéficiaires des garanties de crédits du FIGA ;
- Concevoir des fiches de reporting et de scoring des entreprises assistées ;
- Effectuer un monitoring post financement ;
- Aider l'entreprise bénéficiaire du financement à organiser et tenir

des outils de gestion et de contrôle interne, gestion comptable et financière et de reporting financier ;

- Organiser au profit des entreprises des sessions de formation périodique et d'encadrement personnalisés et collectifs ;
- Rédiger des rapports, documents et des communications à caractère financier.

Les tâches spécifiques des consultants, prestataires des services, se résument essentiellement à :

- L'appréciation du bon fonctionnement des systèmes et procédures comptables mis en place et l'assistance à son amélioration ;
- L'assistance à l'élaboration et au suivi budgétaire ;
- L'assistance à la mise en place et au suivi d'un système de contrôle de gestion (gestion budgétaire, comptabilité analytique, tableaux de bord, etc.) ;
- La revue spécifique des transactions financières significatives.

### IV-Profil des prestataires

Les structures ou consultants chargés de la prestation des services devront justifier d'une expérience dans l'administration et la gestion des entreprises, notamment :

#### a-Pour les cabinets

- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans la gestion des projets, en particulier l'encadrement, l'assistance et le suivi des entreprises ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et social de l'entrepreneuriat congolais ;
- Disposer d'une expertise confirmée dans le suivi accompagnement des entreprises.

#### b-Pour les consultants individuels

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'animation économique et sociale des entreprises ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et social de l'entrepreneuriat congolais
- Disposer des compétences avérées dans le suivi accompagnement des entreprises ;
- Avoir une excellente capacité d'écoute, de communication et de rédaction ;
- Avoir des aptitudes à analyser les problématiques et proposer des pistes de solutions ;
- Avoir une expérience et une capacité en collecte, en traitement et en analyse des données ;
- Une bonne maîtrise des outils de diagnostics et d'audit assortis de plan de renforcement des capacités.

### V-Modalités de recrutement et lieu de dépôt des dossiers.

Les candidats intéressés par le présent avis peuvent déposer leur dossier à l'adresse sise avenue de l'amitié, immeuble Diamond, Centreville, Brazzaville ou par courrier électronique : [contact@figa-pmea.com](mailto:contact@figa-pmea.com) à l'attention de Monsieur le Directeur Général du FIGA.

Fait à Brazzaville le 23 juin 2021.

Le Directeur Général,

Armel Fridelin MBOULOUKOUÉ



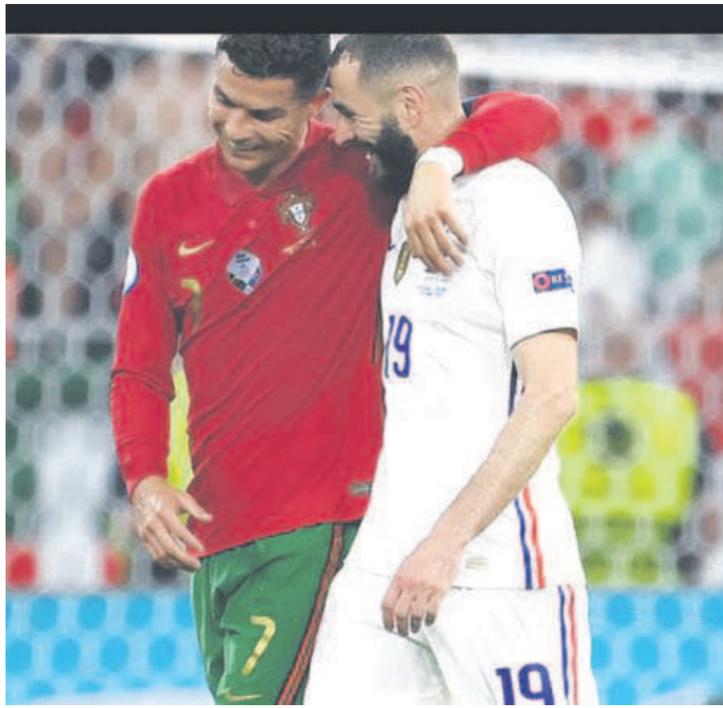
EURO 2020

# Les affiches des huitièmes de finale

Les huitièmes de finale de la compétition qui débiteront le samedi 20 juin réservent des affiches alléchantes comme Angleterre-Allemagne, Belgique-Portugal ou encore Espagne-Croatie...

Les matches de poules de l'Euro 2020 se sont achevés. Le groupe F, celui dit de la mort, a rendu son verdict. La France, l'Allemagne et le Portugal tenant du titre seront au rendez-vous. La France a validé sa première place en faisant jeu égal 2-2 face au Portugal. Karim Benzema et Cristiano Ronaldo ont chacun inscrit un doublé. Si le Français a ouvert son compte, le Portugais, quant à lui, a inscrit son cinquième but de la compétition qui le confirme meilleur buteur de l'Euro. Son doublé lui permet d'accrocher un autre record à sa collection. Il a inscrit ses 108e et 109e réalisations avec sa sélection, égalant le record du monde de buts en sélection établi par l'Iranien Ali Daei. Première de son groupe avec cinq points, la France affrontera le 21 juin la Suisse, deuxième du groupe. Les deux sélections s'étaient affrontées lors de la dernière Coupe d'Europe en France en 2016. Elles avaient fait jeu égal 0-0. Deux ans avant, lors de la Coupe du monde du Brésil, la France avait pris le meilleur sur la Suisse 5-2.

Le Portugal troisième du groupe F avec quatre points croquera le dimanche la Belgique, l'un des



favoris de la compétition. Les Diables rouges belge ont terminé la phase de groupe en ne concédant aucune défaite ni le moindre but. Ils ont gagné neuf points sur neuf possibles et pourraient compter sur Romelu Lukaku auteur de trois buts dans cette compétition et Kevin De Bruyne impliqué dans la majorité des buts inscrits par la sélection belge

La France et le Portugal partagent les points AFP lors de ses deux dernières journées. Ce sera un duel des buteurs puisqu'en face il y aura Cristiano Ronaldo.

L'Allemagne aussi jouera les huitièmes de finale. Les Allemands sont passés dans tous leurs états avant d'arracher le nul 2-2 face à la Hongrie et valider leur ticket pour les matches à élimination directe. L'Allemagne affrontera

le 29 juin l'Angleterre. Les deux équipes se sont croisées pour la dernière fois dans une compétition majeure lors de la Coupe du monde 2010. L'Allemagne avait pris le meilleur 4-1. En 1996, lors des demi-finales de l'Euro, l'Allemagne avait éliminé l'Angleterre 6-5 aux tirs au but après un score d'un but partout au temps réglementaire. Angleterre-Allemagne c'est aussi une autre histoire, celle de la finale de la Coupe du monde 1966 remportée par les Anglais. L'Angleterre, rappelons-le, a terminé première de son groupe avec sept points.

Dans les autres affiches des quarts, l'Italie affrontera le 26 juin l'Autriche. La Squadra Azzurra a terminé première de son groupe avec 9 points. Les Italiens ont inscrit sept buts contre aucun encaissé. C'est la meilleure défense du tournoi avec le Belgique. L'Autriche est motivée par sa qualification historique. Car c'est pour la première fois que les Autrichiens disputent les huitièmes de finale du Championnat d'Europe. Dans leur parcours, les Autrichiens ont dominé la Macédoine du Nord 3-1 avant de s'incliner 0-2 face aux Pays-Bas puis battre l'Ukraine 1-0.

Dans l'autre affiche des huitièmes, le Pays de Galles croquera le Danemark. Les Pays-Bas seront aux prises le 27 juin à la République tchèque. Les Néerlandais qui ont terminé la première phase avec trois victoires en autant de matches sont les favoris devant les Tchèques qui ne se retrouvent pas à ce stade par hasard. Ils ont battu l'Ecosse 2-0 avant de faire jeu égal avec la Croatie. Le talent individuel de Patrick Schick (auteur de trois buts dont un somptueux face à l'Ecosse) est de beaucoup.

L'Espagne va disputer le ticket pour les quarts de finale avec la Croatie le 28 juin. Les deux sélections ont attendu la dernière journée pour valider leur qualification. L'Espagne a écrasé la Slovaquie 5-0 puis la Croatie a dominé l'Ecosse 3-1. Les deux équipes se sont affrontées lors de l'Euro 2016. L'Espagne a été battue par la Croatie 1-2. Puis en 2012, l'Espagne avait battu son prochain adversaire 0-1. Lors de leurs dernières rencontres, l'Espagne a respectivement éliminé la Croatie 6-0 et 3-2 lors de la Ligue des nations. Dans l'autre affiche, la Suède recevra l'Ukraine.

James Golden Eloué

## TOURNOI DE FOOTBALL CHALLENGE NOEVY ITOUA

### La première édition encourage la sensibilisation au cancer en milieu sportif

Depuis le 17 janvier dernier jusqu'au 4 juillet, l'association Galactic excellence organise à Brazzaville un tournoi de football dénommé « Challenge Noevy Itoua ». L'objectif est de sensibiliser les acteurs du football congolais aux dangers du cancer, ainsi que les moyens préventifs.

La compétition qui est organisée, en étroite collaboration avec la Fondation Noevy Itoua, a réuni depuis son lancement le 17 janvier des équipes de Ligue 1, comme Diables noirs, Racine club de Brazzaville ou AS Otohô. Ce dernier a désisté, quelques temps, après le début du tournoi. A l'exception de ces équipes, la première édition du challenge Noevy Itoua, parrainée par Bruno Itoua Ngaporo, a connu également la participation des clubs, tels que Etoile de Talas, FC Racine, Racine club Olympic, la Jeunesse sportive d'Ollombo et le centre de formation « La Djriri ».

La finale aura lieu le 4 juillet prochain et mettra aux prises FC Racine-Racing club Olympic, au stade Alphonse-Mas-

samba-Débat en présence de plusieurs autorités gouvernementales, dont le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, le maire de Brazzaville et le préfet du département de Brazzaville. Selon le président de cette association, Ngatsé Obambi, l'organisation de ce tournoi est une manière de promouvoir le football congolais. « A travers cette compétition, nous avons réuni les joueurs et dirigeants des clubs venant de plusieurs quartiers de Brazzaville pour parler du cancer, dynamiser la pratique sportive, détecter les nouveaux talents et permettre aux jeunes footballeurs de se découvrir », a-t-il expliqué.

« A travers cette compétition, nous avons réuni les joueurs et dirigeants des clubs venant de plusieurs quartiers de Brazzaville pour parler du cancer, dynamiser la pratique sportive, détecter les nouveaux talents et permettre aux jeunes footballeurs de se découvrir »,

A l'en croire, la deuxième édition de ce tournoi aura un caractère international, puisqu'il sera ouvert à d'autres disciplines sportives, ainsi qu'aux clubs des autres pays du continent.

Créée en 2006, l'association Galactic excellence preste dans le domaine sportif en général et celui du développement en particulier. Parmi ses objectifs, elle vise l'encadrement de la jeunesse par le biais du football, ressusciter et vulgariser la pratique du football dans les quartiers et villages du Congo, encourager la culture de paix et de fair-play en milieu sportif, lutter contre l'analphabétisme en milieu footballistique, lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles en milieu sportif et bien d'autres.

Il convient de rappeler que cette association a déjà organisé plusieurs activités sportives au profit des jeunes footballeurs et sportifs congolais. Il s'agit, entre autres, du tournoi des moins de 17 ans, le challenge Maman-Mouebara et du tournoi U-17 organisé à Bacongo.

Rude Ngoma